 Villedoux	AR PREFECTURE reçu le <i>16.12.2020</i> 017-211704721-2020 <i>12.14</i> - 2020 <i>12.14.002</i> DE	
	COMMUNE DE VILLEDoux Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Convocation du 07/12/2020	
Objet : 2- Délibération fixant les nouveaux tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2021	Nombre de conseillers en exercice :	19
	Présents :	17
	Votants :	18
	Pour :	18
	Abstentions :	0
	Contre :	0

L'an deux mille vingt, le lundi quatorze décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de VILLEDoux se sont réunis à la salle des fêtes de la mairie sous la présidence de Monsieur François VENDITTOZZI, Maire.

Étaient présents : Mesdames Isabelle BOURLAND, Carine BONNIN, Élisabeth DELIGNE, Marie Dominique PEYRAUD CASCALES, Marie-Christine QUEVA, Corinne SINGER, Laura VIDAL et Messieurs Daniel BOURSIER, Éric GALERAN, Guillaume LANDUREAU, Jean-Michel LOPEZ-BEAUDOIRE, Jean-Louis MARIE, Eric MONTAGNE, Nicolas PERAUD, Jean-Philippe TOLEDANO, François VENDITTOZZI et David WANTZ.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 19 membres.

Absente excusée : Nathalie HAUGUEL

Absente avec pouvoir : Agathe LEGRAS donne pouvoir à Isabelle BOURLAND

Guillaume LANDUREAU a été élu secrétaire de séance.

**_*_*_*_*_

Considérant la situation budgétaire de la commune,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter les nouveaux tarifs communaux.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, les membres présents et représentés décident à l'unanimité :

- de fixer les tarifs communaux applicables sur la commune de VILLEDoux selon le tableau ci-dessous
- d'appliquer ces tarifs à compter du 1er janvier 2021 pour l'année civile.

	TARIFS au 01/01/2021
Location salle des fêtes	
* caution	250,00 €
* caution annulation ou ménage	100,00 €
* tarif dégradation par table	75,00 €
* tarif dégradation par chaise	25,00 €
<u>VILLEDouSAIS</u>	
* 1 jour	150,00 €
* 2 jours	250,00 €
<u>NON VILLEDouSAIS</u>	
* 1 jour	300,00 €
* 2 jours	400,00 €
* associations Villedousaises week-end	2 gratuites par an + puis demi-tarif
* associations non Villedousaises week-end	tarif plein
Location salle annexe	
* 1 jour	50,00 €
Location du stade	
* Caution	80,00 €
* 1 jour	80,00 €
* 2 jours	125,00 €

Concession dans le cimetière		
* 30 ans		110,00 €
* 50 ans		165,00 €
Colombarium Sud		
* 15 ans		380,00 €
* 30 ans		750,00 €
Colombarium Nord		
* 15 ans		420,00 €
* 30 ans		820,00 €
Cave-urnes		
* 30 ans		110,00 €
* 50 ans		165,00 €
Caveau provisoire : 1€ par jour d'occupation et ne pourra excéder 30 jours		
Photocopies		
N&B	* A 4 recto	0,20 €
	* A 4 recto verso	0,30 €
	* A 3 recto	0,30 €
	* A 3 recto verso	0,60 €
Couleurs	* A 4 recto	0,30 €
	* A 4 recto verso	0,60 €
	* A 3 recto	0,60 €
	* A 3 recto verso	1,20 €
Association Villedousaise (12 affiches A 3 gratuites par an)		demi tarif (avec ou sans papier)

Autres tarifs	
* 1 table + 2 bancs	5,00 €
* 1 table ou 2 bancs	3,00 €
* télécopie par page en Europe	0,80 €
Droit de place des forains	15€ /jour d'ouverture par manège ou stand + 5€/jour de présence hors ouverture par manège ou stand
Droit de place cirque-artiste itinérants-marchands ambulants	50€/jour + 500€ de caution

TARIFS PERISCOLAIRES

QUOTIENTS FAMILIAUX		De 0 à 380	De 381 à 761	De 762 à 1520	De 1521 à 1900	À partir de 1901 et autres
Accueil de Loisirs	VACANCES - Journée avec repas	11,85€	13,85€	15,85€	17,85€	19,85€
	- Journée avec PAI	9,50€	11,50€	13,50€	15,50€	17,50€
	- ½ journée sans repas	4,00€	5,50€	7,00€	8,50€	10,00€
	- ½ journée avec repas	7,35€	8,85€	10,35€	11,85€	13,35€
	- Journée sortie ou activité spécifique	15,00€	17,00€	19,00€	21,00€	23,00€
	MERCREDI - Journée avec repas	11,85€	13,85€	15,85€	17,85€	19,85€
	- Journée repas période complète	10,07€	11,77€	13,47€	15,17€	16,87€
	- Journée PAI	9,50€	11,50€	13,50€	15,50€	17,50€
	- Journée PAI période complète	8,08€	9,78€	11,48€	13,18€	14,88€
	- Matinée sans repas	4,00€	5,50€	7,00€	8,50€	10,00€
- Matinée sans repas période complète	3,40€	4,68€	5,95€	7,23€	8,50€	
Accueil du matin, du soir + Goûter fourni par la mairie	Tarif à la 1/2heure toute 1/2h commencée est due accueil du soir le 1 ^{er} ¼ d'heure est gratuit	0,20 €	0,40 €	0,60 €	0,80 €	1,00 €
Pause méridienne	Cotisation annuelle pour tous enfants inscrits à la cantine ouvrant droit aux propositions d'activités périscolaires	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €

Pour obtenir la prestation de la CAF il faut que les activités ne soient pas gratuites d'où la proposition de payer une cotisation à l'année.

TARIFS CANTINE

tarifs repas réservés « portail famille »		tarifs repas non réservés « portail famille »	
Enfants	2,85 €	Enfants	3,85 €
réduit à partir du 3ème enfant	1,43 €	réduit à partir du 3ème enfant	2,43 €
Adultes	4,10 €		
Adultes extérieurs	4,80 €		

TARIFS ESPACE JEUNES

	QF 1	QF2	QF3	QF4	QF5
Tarif inscription annuelle par jeune (semaine + vacances scolaires)	12 €	13 €	14 €	15 €	16 €
Tarif 5 séances valables dans l'année	5 €	5,25 €	5,50 €	5,75 €	6 €
+ Séance supplémentaire	1 €	1,25 €	1,50 €	1,75 €	2 €
Tarif activité extérieure à la journée (activité + transport) - hors voyage	12 €	13 €	14 €	15 €	16 €
Tarif veillée	6 €	6.50	7 €	7.50 €	8 €
Comprend le repas + l'animation					

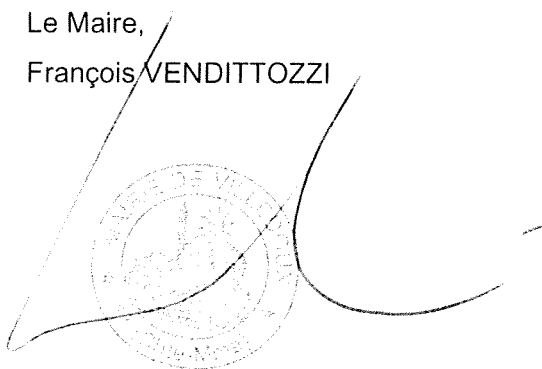
Pour copie conforme, fait et délibéré,

Les jours, mois et ans susdits

Villedoux, le 15 décembre 2020

Le Maire,

François VENDITTOZZI



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat